

MODALITÉS D'INSCRIPTION

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

À lire avant toute inscription

CNFPT

Les inscriptions des formations organisées par le CNFPT doivent s'effectuer directement auprès de cet organisme via l'espace pro en ligne : www.inscription.cnfpt.fr

Pour toute information, contactez la délégation Pays de la Loire du CNFPT.

Pour les salariés hors fonction publique, l'inscription aux stages organisés en partenariat avec le CNFPT est conditionnée à l'obtention de moyens de financements complémentaires qui peuvent être sollicités auprès des organismes collecteurs de fonds pour la formation professionnelle : plus de renseignements auprès de Mayenne Culture.

FORMATIONS MAYENNE CULTURE

Se renseigner dans un premier temps auprès de l'employeur sur la possible prise en charge de la formation et de l'adhésion obligatoire à Mayenne Culture.

► L'employeur accepte la prise en charge

Transmettre le bulletin d'inscription (p. 47 et 48) dûment rempli, visé par le directeur, à l'employeur ou au service formation de la collectivité qui fera suivre son bon de commande (coût de la formation et de l'adhésion, si l'employeur n'est pas déjà adhérent pour la période en cours) et le formulaire d'inscription à Mayenne Culture.

► L'employeur refuse la prise en charge

Le stagiaire prend alors en charge les coûts d'inscription. Remplir le bulletin d'inscription (p. 47 et 48) et le renvoyer accompagné du règlement correspondant au coût de la formation + 10 euros d'adhésion individuelle obligatoire à Mayenne Culture (chèque à l'ordre de Mayenne Culture).

INSCRIPTIONS ET MODALITÉS COMPTABLES

L'inscription est effective dès que Mayenne Culture reçoit, dans la limite des places disponibles :

- le bon de commande lorsque que l'employeur est une collectivité
- le règlement par chèque (à l'ordre de Mayenne Culture) ou en espèces lorsque l'employeur est une structure de droit privé
- le règlement par chèque (à l'ordre de Mayenne Culture) ou en espèces pour les inscriptions individuelles (non prises en charge par l'employeur)

Le règlement s'effectue par formation et éventuellement par stagiaire.

Le droit d'inscription (coût pédagogique et adhésion) est encaissable et facturable dès le premier jour de la formation.

(article 4 de la convention de formation).

MODALITÉS D'ADHÉSION

L'adhésion à Mayenne Culture est obligatoire, sauf pour les formations organisées par le CNFPT. Elle est valable du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

Le coût de l'adhésion est de :

- 10 € pour les inscriptions individuelles (non prises en charge par l'employeur ou une structure de droit privé)
- 20 € pour les communes, établissements scolaires, associations et autres structures de droit privé ou public
- 50 € pour les communautés de communes et autres EPCI

Cette adhésion autorise tout élu, agent ou salarié de la structure adhérente à participer aux activités proposées pour la saison 2016-2017 et à participer à la vie de l'association Mayenne Culture.

Elle donne également le droit au tarif réduit sur les spectacles du festival Les nuits de la Mayenne et pour les concerts de l'Ensemble instrumental de la Mayenne organisés par Mayenne Culture.

ANNULATION

En cas d'annulation du fait de Mayenne Culture, le droit d'inscription versé est intégralement remboursé.

Pour tout désistement du stagiaire intervenant après la date limite d'inscription, Mayenne Culture procède à l'encaissement intégral du règlement dans les conditions visées à l'article 4, sauf cas de force majeure dûment justifié le jour du désistement.

Tout stage commencé est dû intégralement.

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATIONS 2017/2018

Mayenne Culture

IDENTIFICATION

Madame / Monsieur

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

► Pour les membres d'associations culturelles
ou ensembles amateurs :

- Association
- Compagnie de danse
- Ensemble vocal
- Ensemble instrumental
- Groupe de musiques actuelles
- Troupe de théâtre
- Autre :

Nom de la structure :

Fonction :

Discipline(s)/instrument(s) pratiqué(s) :

► Pour les personnels des établissements
d'enseignement artistique

Fonction :

Depuis le :

Discipline(s) enseignée(s) :

Département(s) d'enseignement :

50 / 53 / 61 / 72

Autre :

DROIT À L'IMAGE

J'autorise Je n'autorise pas par la présente Mayenne Culture à diffuser les photographies et vidéos capturées lors des actions auxquelles je me suis inscrit(e) et sur lesquelles je figure. Cette autorisation est valable pour l'édition des documents de communication imprimés et numériques de Mayenne Culture ainsi que pour la promotion de ses activités dans les médias et auprès de ses partenaires
Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par le signataire. La présente autorisation est incessible à une structure tierce.

Date :

Signature :

PRISE EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR

Employeur :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Demande de prise en charge :

acceptée en cours

Montant de l'adhésion :

50€ pour les communautés de communes et autres EPCI

20€ pour les communes, associations et autres structures de droit privé ou public

FORMATIONS CNFPT

Pour les formations organisées par le CNFPT les inscriptions s'effectuent sur www.inscription.cnfpt.fr

- Enseigner en collectif | p.13
- L'improvisation collective en 1^{er} cycle | p.24

FORMATIONS MAYENNE CULTURE

	Coût	Date limite d'inscription
<input type="checkbox"/> Formation individualisée p.6	120 euros	20 oct.
<input type="checkbox"/> Tutorat pédagogique p. 7	120 euros	20 oct.
<input type="checkbox"/> Outils numériques et innovation pédagogique p.35	30 euros	20 oct.
<input type="checkbox"/> Diriger un ensemble instrumental p.26	80 euros	3 nov.
<input type="checkbox"/> Le projet artistique p.10	60 euros	10 nov.
<input type="checkbox"/> Les statuts et missions des enseignants artistiques p.11	60 euros	10 nov.
<input type="checkbox"/> La culture chorégraphique en pratique p.16	60 euros	10 nov.
<input type="checkbox"/> L'humour et la comédie p.27	60 euros	10 nov.
<input type="checkbox"/> Des projets artistiques et culturels au parcours de l'élève p.37	Gratuit	17 nov.
<input type="checkbox"/> La communication non-violente p.12	30 euros	24 nov.
<input type="checkbox"/> O Passo p.17	60 euros	22 déc.
<input type="checkbox"/> Enseignement artistique et handicap p.18	60 euros	22 déc.
<input type="checkbox"/> Expressivité du corps p.19	80 euros	22 déc.
<input type="checkbox"/> La pédagogie Percustra p.20	30 euros	22 déc.
<input type="checkbox"/> L'instrument en cours de formation musicale p.21	60 euros	22 déc.
<input type="checkbox"/> Le Mans / <input type="checkbox"/> Cherbourg-Octeville		
<input type="checkbox"/> L'approche Montessori p.38	30 euros	22 déc.
<input type="checkbox"/> Cadre réglementaire du spectacle vivant p.39	30 euros	22 déc.
<input type="checkbox"/> Le chœur théâtral p.28	60 euros	12 jan.
<input type="checkbox"/> Jazz vocal et chœurs d'enfants p.22	80 euros	12 jan.
<input type="checkbox"/> Arranger pour un cours collectif p.29	60 euros	16 fév.
<input type="checkbox"/> Brass Band New Orleans p.23	60 euros	23 fév.
<input type="checkbox"/> La prestation scénique p.30	60 euros	16 mars
<input type="checkbox"/> Gumboots p.31	60 euros	6 juil.
<input type="checkbox"/> Journée de rentrée des musiciens-intervenants de la Sarthe p.41	Gratuit	6 juil.
■ Vers un projet culturel commun à l'échelle d'un territoire p.40		à partir de novembre 2017

ADHÉSION OBLIGATOIRE À MAYENNE CULTURE (Voir modalités d'inscription, p.46)

- 10 euros (individuel) | 20 euros (communes, associations...) | 50 euros (EPCI)

Date et signature :

Bulletin à retourner à :

Mayenne Culture | 84 avenue Robert Buron | CS 21429
53014 Laval cedex | 02 43 67 60 90 | contact@mayenneculture.fr